



Contrôlé par la Ville de Paris

Secrétariat Technique :

Laboratoire d'Essais des Matériaux de la Ville de Paris

4, Avenue du Colonel Henri Rol-Tanguy – 75014 PARIS

Correspondant : Damien BALLAND

Correspondant AFNOR Certification :

Sébastien KOSTIC – 01 41 62 60 41

# Certificat

Certificate

WITTEKIND HUGO MIEBACH SOHNE

Monsieur HITZ

Postfach 1106

D - 59592 ERWITTE

Allemagne

Usine de : ERWITTE

## Reconduction de la marque NF-LIANTS HYDRAULIQUES

N° 17.15 du 08.04.2016

est autorisée à apposer la marque NF en application des règles générales de la marque NF et du référentiel de certification NF-LIANTS HYDRAULIQUES (NF002) sur les emballages et lettres de voiture des produits suivants :

Désignation selon  
le référentiel NF002

Date  
de la 1<sup>ère</sup> admission

Teneur des  
constituants

Norme

CEM I 52,5 R CE NF  
CEM I 52,5 N CE CP2 NF

22.03.2005  
25.03.2010

NF EN 197-1 : 2012  
NF EN 197-1 : 2012

Certains de ces produits sont également conformes à la norme NF P 15-317 : 2006 (PM), NF P 15-318 : 2006 (CP1 ou CP2), NF P 15-319 : 2014 (ES), pour les caractéristiques complémentaires mentionnées.

Cette décision atteste que ces produits sont certifiés conformes aux normes et aux exigences supplémentaires après évaluation par AFNOR Certification tel que spécifié dans le référentiel de certification NF-LIANTS HYDRAULIQUES. Elle est prononcée au vu des résultats des contrôles internes à l'entreprise, ceux-ci ayant été confirmés par les essais réalisés lors des visites effectuées par l'organisme de vérification et les essais réalisés en laboratoire extérieur.

Cette décision annule et remplace toute décision antérieure.

Ce droit d'usage de la marque NF est accordé pour une durée d'un an à compter de la présente décision, sous réserve des contrôles effectués par AFNOR Certification qui peut prendre toute décision conformément aux règles générales de la marque NF et au référentiel de certification NF-LIANTS HYDRAULIQUES.

Directeur Général  
Franck LEBEUGLE



008 - 2015/03